

Réf: Dossier 288001

Avis de constitution

SOCIETE « TAXI OKLM »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 4 M'BADON A COTE
DE L'HOTEL WELLBEING RESORT., Lot 151, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 31 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAXI OKLM »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES- TRANSPORT DE BIENS-SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 4 M'BADON A COTE DE L'HOTEL WELLBEING RESORT., Lot 151, Ilot 19

Dirigeant(s) Mme OUEDRAOGO DEBORAH CHINNCIA NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00793 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10596/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

